

SORGUES

Régions X

Championnat Départemental de Philatélie

Provence Alpes Côte Azur Corse



Espace Moulin

Rue Auguste BEDOIN
84700 SORGUES



2 & 3 novembre 2019





PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION	2
COMITE D'ORGANISATION	3
REGLEMENT DE L'EXPOSITION	4 à 7
CLASSIFICATION DES COLLECTIONS	8 à 9
DEMANDE DE PARTICIPATION	10 à 11
SOUSCRIPTION ASSURANCE	12
BORDEREAUX D'ESTIMATION DES COLLECTIONS	13 à 14
BORDEREAUX DE RETRAIT DES COLLECTIONS	15
SOUSCRIPTIONS AUX MEDAILLES ET RECOMPENSES	16
SOUVENIRS – NEGOCIANTS	17
BANQUET	18
PLAN DE LA VILLE	19



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PHILATELIE (Espace Moulin)

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

7 H 30	Montage Exposition
9 H 00	Ouverture au public de l'Exposition, et des stands des négociants Début des travaux du jury
11 H 00	Inauguration, suivie d'un vin d'honneur
16 H 00	Délibération du jury
17 H 00	Fermeture au public de l'Exposition, et des stands des négociants
20 H 30	Repas de la philatélie

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019

9 H 00	Ouverture au public de l'Exposition, et des stands des négociants
16 H 00	Proclamation du Palmarès Jeunes et Adultes Distribution des Prix en présence des Personnalités
17 H 00	Clôture de l'Exposition, et des stands des négociants
17 H 15	Retrait des participations

REUNION CONSEIL ADMINISTRATION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR CORSE

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

9 H 30	Réunions des Membres du conseil
--------	---------------------------------

REUNION GROUPEMENT PROVENCE ALPES COTE D'AZUR CORSE

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019

9 H 00	Accueil des Présidents
9 H 30	Réunions des Présidents



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



COMITE D'ORGANISATION

PRESIDENT

Jacques DEVINE

COMMISSAIRE GENERAL

Alexis COTTINEAU

TRESORIER

Marcelle AUBIBERT

SECRETARIAT et INFORMATIQUE

Francis HERAUT

HEBERGEMENT et RESTAURATION

Jacques DEVINE

ACCUEIL ET SOUVENIRS

Michel EIRAU

MATERIEL

Michel POUJAD
Jean DALLARD
Jean DIGIOVANI



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



REGLEMENT DE L'EXPOSITION

Article 1 : Exposition Philatélique Départementale

Cette exposition, ouverte aux Adultes et aux Jeunes, aura lieu à l' **Espace Moulin rue Auguste BEDOIN à 84700 SORGUES** le Samedi 2 et le Dimanche 3 novembre 2019 Elle est placée sous le patronage de la Fédération Française des Associations Philatéliques et du Groupement Philatélique Provence, Alpes, Côte d'Azur, et Corse.

Article 2 : Commissaire Général

Monsieur COTTINEAU Alexis a été désigné pour assumer cette fonction. Il est particulièrement chargé de l'organisation et de la mise en place de l'exposition.

Article 3 : Gestion de l'Exposition

L'Exposition est régie par le Règlement Général des Expositions de la Fédération Française des Associations Philatéliques et par certaines conditions particulières du Groupement Philatélique Provence, Alpes, Côte d'Azur, et Corse.

Article 4 : Admission à l'Exposition

Pourront être admises toutes les participations entrant dans le cadre des définitions énumérées à l'article 18.1 et 18.2 du Règlement Général des Expositions.

Article 5 : Demande de Participation

Les membres Jeunes et Adultes des sociétés adhérentes au Groupement PACAC qui désirent participer à cette exposition devront faire parvenir avant le 21 septembre 2019 délai de rigueur leur demande de participation, lisiblement remplie et signée, accompagnée de la photocopie de sa carte de membre d'une association fédérée à jour de sa cotisation, de la première page du plan et d'une ou deux pages de la collection afin que les jurés puissent se faire une idée du sujet traité ainsi que du passeport philatélique dans le cas d'une réexposition.

La signature du Président de l'Association et le tampon de l'Association sont demandés sur la demande participation pour prévenir de la participation de votre collection.

Aucune demande de participation parvenue après cette date ne sera prise en considération.

Alexis COTTINEAU
21 Rue Daniel KINET
13300 SALON DE PROVENCE

Article 6 : Présentation des Participations

Les timbres ou documents seront exposés sur des feuilles ou des cartons placés verticalement dans des cadres pouvant contenir chacun 12 feuilles (3 x 4) de format courant (maximum : hauteur 320 mm, largeur 240 mm ou multiple jusqu'à 960 mm).

Les feuilles d'exposition devront être insérées dans des pochettes plastiques au format approprié. Chaque feuille ou sa pochette sera numérotée en haut à droite).



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



Article 7 : Admission / Exclusion

Le Comité d'Organisation décide de l'admission des participations et de la répartition des cadres. Il se réserve le droit d'exclure de l'Exposition toute participation ne présentant pas un intérêt philatélique suffisant.

Toute demande recevra par courrier ou courriel la confirmation de l'admission ou l'exclusion de celle-ci.

Article 8 : Attribution des Cadres

Les présentations comporteront 36 feuilles minimum et 60 feuilles au maximum pour les classes adultes (sauf classe 1 cadre de 16 feuilles) et de 16 à 48 feuilles pour les classes jeunes selon la catégorie d'âge. Le comité d'Organisation se réserve toutefois, dans les cas spéciaux, d'admettre un plus grand nombre de feuilles.

Il sera perçu un droit global d'inscription de : **10 euro** pour toutes les classes adultes
Gratuit pour les jeunes.

Article 9 : Expédition et montage des participations

Les exposants ont le choix :

- soit d'expédier leur collection,
- soit d'apporter et de monter eux-mêmes leur collection.

- 1) Les collections Adultes et Jeunes devront parvenir au Commissaire Général sous pli recommandé ou chargé, aux risques et périls de l'expéditeur avant le **15 octobre 2019**

Alexis COTTINEAU
21 Rue Daniel KINET
13300 SALON DE PROVENCE

- 2) La mise en place des collections sera effectuée le samedi 2 novembre 2019 entre 7h30 et 9h00, soit par les exposants eux-mêmes, soit par les organisateurs de l'Exposition pour les collections expédiées par La Poste.

Article 10 : Transport des Participations

Les frais de transport et d'assurance tous risques, tant à l'aller qu'au retour sont à la charge des exposants.

La responsabilité du Comité d'Organisation n'est engagée qu'à la réception des collections et cesse lorsque les formulaires de restitution ont été signés ou après dépôt à la Poste.

Article 11 : Sécurité - Assurance

Le Comité d'Organisation contractera une assurance auprès de la Société Française de Souscription pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile. Tous les risques matériels de quelque nature qu'ils soient (vol, incendie, dégâts de toutes espèces, etc.) restent à la charge des exposants.

Ceux-ci ont la faculté :

- 1) soit de demeurer leur propre assureur. Ils devront dans ce cas renoncer à tout recours contre le Comité d'Organisation (ainsi que leur compagnie d'assurance).



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



- 2) soit de contracter personnellement et individuellement une assurance auprès d'une compagnie de leur choix. Ils devront dans ce cas joindre une renonciation à recours de cette compagnie d'assurance contre le Comité d'Organisation.
- 3) soit d'utiliser, par l'intermédiaire du Comité d'Organisation, et par voie d'avenant, la police souscrite par la F.F.A.P. (taux prévisible 1,3 ‰ de la valeur déclarée de la collection).

Dans ce dernier cas, la valeur de la collection devra être nettement indiquée, dans le **Bordereau d'estimation de la collection** page par page, faute de quoi la demande d'assurance resterait sans suite. Le Comité d'Organisation n'étant alors que l'intermédiaire auprès des assureurs, ne pourra de ce fait encourir aucune responsabilité vis à vis de l'exposant.

Article 12 : Bordereau d'accompagnement

Les participations seront accompagnées d'un bordereau détaillé signé par l'exposant établi en double exemplaire sur lequel figurera la valeur, page par page, de la collection. L'un des exemplaires servira, le cas échéant, pour l'assurance. Le deuxième sera considéré comme reçu et remis dans ce but à l'exposant. Il servira de décharge au Comité auquel il devra être rendu sans faute lors de la restitution de la collection en fin d'Exposition.

Article 13 : Démontage de l'Exposition

Les exposants sont tenus de reprendre leur participation en présence d'un membre du Comité d'Organisation le **dimanche 3 novembre 2019 à partir de 17h15**, à moins qu'ils aient conclu, avec le Comité d'Organisation, des arrangements pour le retour. Aucune feuille, aucun timbre ne pourra être enlevé avant la clôture de l'Exposition (17 heures). La personne habilitée à démonter la collection signera une décharge à l'organisateur. Les participations non retirées seront déposées en coffre dans un établissement offrant les garanties nécessaires. Elles y seront tenues à la disposition des exposants, droits de garde aux frais de ceux-ci.

Article 14 : Le Jury

Le Jury est désigné par le CA du GP PACAC et entériné par la FFAP. Sa composition sera insérée dans le catalogue. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 15 : Prix - Récompenses

Les prix à attribuer consisteront en **Diplômes** de :

- => Médailles d'Argent et de Grand Argent
- => Médailles de Bronze Argenté
- => Médailles de Bronze
- => Participations

Les donateurs pourront offrir des objets d'arts, coupes, médailles, articles philatéliques, etc. qui seront attribués par le jury concurremment avec les médailles et les diplômes. Un Prix Spécial pourra être attribué par le Jury.

Article 16 : Stands

Pendant l'Exposition les stands seront réservés aux **négociants patentés**, moyennant le versement d'un droit fixe et l'engagement de se conformer aux conditions d'attribution et, en particulier, de ne pas vendre de souvenir du jour oblitérés ou non autres que ceux émis par l'Association organisatrice.



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



Article 17 : Contestation du Règlement

Toute contestation relative à l'application ou à l'interprétation du présent règlement est de la compétence exclusive du Comité d'Organisation.

Article 18 : Modification du Règlement

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes les modifications qu'il jugera utile et décidera souverainement de tous les cas non prévus.

Article 19 : Acceptation du Règlement

Le fait de participer à l'Exposition implique l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement, du règlement général des Expositions ainsi que du règlement des classes d'Exposition. Le règlement général des expositions et le règlement des classes d'Exposition sont consultables sur le site de la F.F.A.P.

<http://www.ffap.net/Documents/Expositions/ReglementsExpos.php>

Fait à Sorgues le 2 avril 2019

Le Président
Jacques DEVINE

Le Commissaire Général
Alexis COTTINEAU



PONT DE SORGO PHILATELIE

GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

CLASSIFICATION DES COLLECTIONS

1) Philatélie traditionnelle (TRA) :

Timbres émis des origines au milieu du XX^{ème} siècle (France : 1960), détachés et/ou sur documents.

Collections générales spécialisées ou d'étude, comprenant des timbres-poste, timbres-taxe, de service, timbres-télégraphe, pour colis postaux, etc... neufs et/ou oblitérés.

Division A : France, Colonies françaises, Monaco, Andorre français, Bureaux français à l'étranger, Occupation française.

Division B : Pays européens, leurs colonies et leurs bureaux à l'étranger.

Division C : Pays d'Outre-mer.

2) Histoire postale (HIS) :

documents des origines à nos jours.

Division A : Collections d'histoire postale.

Division B : Collections de marcophilie.

Division C : Collections historiques, sociales ou études spéciales.

Toutes les collections d'histoire postale sont classées et jugées en trois périodes :

1 Avant 1875 (avant UGP),

2 de 1875 à 1945,

3 après 1945.

3) Entiers postaux (ENT)

4) Aérophilatélie (AER) :

Division A : poste aérienne de la guerre 1870-1871, ballons montés, papillons de Metz, pigeogrammes.

Division B : précurseurs de la poste aérienne.

Division C :

a) liaisons aéropostales (par ballons libres ou dirigeables, avions, hélicoptères, fusées, planeurs),

b) aérogrammes (entiers postaux).

Division D : timbres officiels de poste aérienne.

Division E : timbres semi-officiels et vignettes de poste aérienne.

5) Philatélie thématique (THE).

6) Maximaphilie (MAX) :

Division A : collections par pays (ou groupe de pays),

Division B : collections spécialisées et d'études,

Division C : collections à thèmes.

7) Littérature (LIT) :

Division A : livres, ouvrages,

Division B : périodiques et bulletins d'associations,

Division C : tout support multimédia et logiciel informatique.



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

CLASSIFICATION DES COLLECTIONS

8 A) Jeunesse participation individuelle (JEU a) :

Division A : 10 à 15 ans,

Division B : 16 à 18 ans,

Division C : 19 à 21 ans.

L'âge limite est celui atteint par l'exposant le 1^{er} janvier de l'année où l'Exposition a lieu.

8 B) Jeunesse participation de groupe (JEU b) :

La classification est identique à celle de la classe JEU a, l'âge pris en compte étant celui du membre le plus âgé du groupe.

9) Philatélie fiscale (FIS).

10) Astrophilatélie (AST).

11) Classe ouverte (COV)

12) Philatélie polaire (POL)

13) Philatélie traditionnelle moderne (TRM) :

Timbres de 1960 à nos jours, détachés et/ou sur documents.

Collections générales spécialisées ou d'étude, comprenant des timbres-poste, timbres-taxe, de service, pour colis postaux, etc... neufs et/ou oblitérés.

Division A : France, Colonies françaises, Monaco, Andorre Français, Occupation française,

Division B : Pays européens, leurs Colonies et leurs bureaux à l'étranger,

Division C : Départements et territoires d'Outre-mer,

Division D : Autres pays.

14) Un cadre (CL1) :

Collections de toutes les classes, sur un sujet restreint.

15) Cartes postales (CAP)

16) Erinnophilie (ERI)

17) Timbre à Date Événementiels (TDE)



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

DEMANDE DE PARTICIPATION ADULTE

A retourner impérativement pour le 21 septembre 2019 à :

Alexis COTTINEAU
21 Rue Daniel KINET
13300 SALON DE PROVENCE

Je soussigné(e),

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :
.....
.....

TELEPHONE : **Email :**

Membre de l'Association Philatélique Fédérée :

..... **Numéro:**

Demande de participer à l'Exposition organisée par PONT DE SORGO PHILATELIE
les 2 & 3 novembre 2019 à Sorgues.

TITRE DE LA COLLECTION :
.....

Nombre de feuilles : **Valeur globale :**

Nombre de cadres demandés : (cadres de 12 feuilles)

(Adultes : 3 à 5 cadres)

Catégorie :

Il sera perçu un droit global d'inscription de : 10 euro pour toutes les classes adultes.

Gratuit pour les jeunes.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'Exposition que je m'engage à respecter.

A.....

Le.....

Tampon association

Signature du Président

Signature obligatoire précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvé »



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



DEMANDE DE PARTICIPATION JEUNE

A retourner impérativement pour le 21 septembre 2019 à :

Alexis COTTINEAU
21 Rue Daniel KINET
13300 SALON DE PROVENCE

Je soussigné(e),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE : Email :

Membre de l'Association Philatélique Fédérée :

..... Numéro:

Demande de participer à l'Exposition organisée par PONT DE SORGO PHILATELIE
les 2 & 3 novembre 2019 à Sorgues.

TITRE DE LA COLLECTION :

.....

Nombre de feuilles : Valeur globale :

Nombre de cadres demandés : (cadres de 12 feuilles)
(Jeunes présentation en multiple de 16 feuilles)

Catégorie : Date de naissance.....

Il sera perçu un droit global d'inscription de : Gratuit pour les jeunes.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'Exposition que je m'engage à
respecter.

A.....

Le.....

Tampon association

Signature du Président

Signature obligatoire précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvé »



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

SOUSCRIPTION ASSURANCE

A joindre à la demande de participation

ASSURANCE

Je soussigné (e) Madame, Monsieur :
demeurant à :

Je ne désire pas être garanti par la compagnie d'assurance choisi par le Comité.
Je décharge le Comité de toutes responsabilités ainsi que sa compagnie d'assurance
pour quelques causes que ce soient.
Je m'engage à informer ma compagnie d'assurance qui renonce à tout recours ainsi
que moi même.

Je demande au Comité d'organisation d'assurer ma participation (au taux 1,3/1000,
à ma charge).
(Cochez la case correspondante)

Titre de la collection :

Valeur (en toutes lettres) :

Valeur (en chiffres) : x (1,3/1000)

Soit un montant :

A.....le..... 2019

Signature :



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



BORDEREAU D'ESTIMATION DE LA COLLECTION

Exemplaire Assurance

Nom de l'exposant : **Titre de la collection :**

.....

..... **Valeur totale :**

PAGE	NOMBRE DE TIMBRES	NOMBRE DE LETTRES	VALEUR	PAGE	NOMBRE DE TIMBRES	NOMBRE DE LETTRES	VALEUR	PAGE	NOMBRE DE TIMBRES	NOMBRE DE LETTRES	VALEUR
				REPORT				REPORT			
1				29				57			
2				30				58			
3				31				59			
4				32				60			
5				33				61			
6				34				62			
7				35				63			
8				36				64			
9				37				65			
10				38				66			
11				39				67			
12				40				68			
13				41				69			
14				42				70			
15				43				71			
16				44				72			
17				45				73			
18				46				74			
19				47				75			
20				48				76			
21				49				77			
22				50				78			
23				51				79			
24				52				80			
25				53				81			
26				54				82			
27				55				83			
28				56				84			
TOTAUX				TOTAUX				TOTAUX			

Date
Signature



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



BORDEREAU D'ESTIMATION DE LA COLLECTION

Exemplaire Dossier

Nom de l'exposant : **Titre de la collection :**

.....

..... **Valeur totale :**

PAGE	NOMBRE DE TIMBRES	NOMBRE DE LETTRES	VALEUR	PAGE	NOMBRE DE TIMBRES	NOMBRE DE LETTRES	VALEUR	PAGE	NOMBRE DE TIMBRES	NOMBRE DE LETTRES	VALEUR
				REPORT				REPORT			
1				29				57			
2				30				58			
3				31				59			
4				32				60			
5				33				61			
6				34				62			
7				35				63			
8				36				64			
9				37				65			
10				38				66			
11				39				67			
12				40				68			
13				41				69			
14				42				70			
15				43				71			
16				44				72			
17				45				73			
18				46				74			
19				47				75			
20				48				76			
21				49				77			
22				50				78			
23				51				79			
24				52				80			
25				53				81			
26				54				82			
27				55				83			
28				56				84			
TOTAUX				TOTAUX				TOTAUX			

Date
Signature



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



BORDEREAU DE RETRAIT DE LA COLLECTION

A joindre à la demande de participation

PROCURATION

Je soussigné (e) Madame, Monsieur :
demeurant à :

Charge Madame, Monsieur :
de retirer ma participation le dimanche 3 novembre 2019 à partir de 17h15.

Charge le Comité d'Organisation de déposer et de réexpédier à mes frais ma participation.

(Cochez la case correspondante)

Titre de la collection :

Cadres N° : à..... *(à remplir par le Comité d'Organisation)*

A.....le,..... 2019.

Signature :

ATTESTATION

Je soussigné (e) Madame, Monsieur : reconnait avoir retiré

La participation de Madame, Monsieur :

Ma participation

(Cochez la case correspondante)

A.....le,..... 2019.

Signature :



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

SOUSCRIPTIONS AUX MEDAILLES ET RECOMPENSES

A retourner à :

Alexis COTTINEAU
21 Rue Daniel KINET
13300 SALON DE PROVENCE

Je soussigné(e),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

TELEPHONE : Email :

Membre de l'Association Philatélique Fédérée :
.....

En mon nom ou en celle de l'association que je représente (*rayez la mention inutile*)

demande de participer à la souscription de récompenses pour l'Exposition Départementale des 2 & 3 novembre 2019 à Sorgues.

- | | | |
|-----------|------------------------|--------------------------|
| * J'offre | une médaille..... | ☐ |
| | une coupe..... | ☐ |
| | un livre..... | ☐ |
| | un lot de timbres..... | ☐ |
| | autres..... | ☐ |

(mettre une croix en face de l'objet offert)

et m'engage à vous faire parvenir par la poste ou à vous apporter personnellement la récompense choisie pour le samedi 2 novembre 2019 dernier délai.

* Je vous remets ci-joint un chèque de Euros. (Ordre à Pont de Sorgo Philatélie)

Veuillez le cas échéant, indiquer si vous souhaitez que cette récompense soit attribuée dans une catégorie ou une classe particulière.

A.....le.....
Signature



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019



SOUVENIRS, NEGOCIANTS

SOUVENIRS PHILATELIQUES

Carte postale 3 €

Enveloppe 3 €

NEGOCIANTS PHILATELIQUES

PomPomPhil

Jean-Michel POMMIER
3, rue Paul Manivet
BP 185
84009 AVIGNON CEDEX 1
Tél : 04 90 86 27 40
Mail : jm.pompom@club-internet.fr

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h et de 15 h à 18 h 45.

PHILATELIE - MONNAIES - CARTES POSTALES ...
FOURNITURES - MATERIEL DE COLLECTION
TOUTES MARQUES
ACHATS - VENTES - ESTIMATIONS

GARIPHIL
LA BOUTIQUE DES COLLECTIONNEURS

Tél : 04.42.05.27.65 / E-mail : contact@gariphil.com
Site : www.gariphil.com

- Timbres neufs & oblitérés
- Lettres
- Cartes postales

Philippe Garibaldi
Bâtiment J 39 - La Saladelle
13270 Fos sur Mer

SIRET : 753 561 638 00010



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

REPAS DE LA PHILATELIE

Repas du Samedi 2 novembre 2019 à midi

Entrée
Gardianne et Macaroni
Fromage
Dessert
Avec 1 verre de vin

***Pour les personnes souffrant d'allergies merci de nous contacter**

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
.....
.....
TELEPHONE : Email :

Prix du repas par personne : 13€

Nombre de personnes : x 13 € = ... €

Règlement à effectuer à l'ordre de : Pont de Sorgo Philatélie

à adresser au plus tard le 12 octobre 2019 à :
Jacques DEVINE
453 Chemin Granges des Roues
84700 SORGUES



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

REPAS DE LA PHILATELIE

Repas du dimanche 3 novembre 2019 à midi

Paella
Fromage
Dessert
Avec 1 verre de vin

***Pour les personnes souffrant d'allergies merci de nous contacter**

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
.....
.....
TELEPHONE : Email :

Prix du repas par personne : 13€

Nombre de personnes : x 13 € = ...€

Règlement à effectuer à l'ordre de : Pont de Sorgo Philatélie

à adresser au plus tard le 12 octobre 2019 à :
Jacques DEVINE
453 Chemin Granges des Roues
84700 SORGUES



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

BANQUET DE LA PHILATELIE

Banquet de la Philatélie, le samedi 2 novembre
2019 à 20h00

Restaurant "La Détente"
104 Cours de la République, 84700 Sorgues

Entrée :



Terrine de queue de bœuf au foie gras et échalotes confites au vin rouge

Ou



Velouté de topinambours, œuf poché aux noisettes et magret fumé

Les plats :



Croustillant de bar farci à la tapenade, et tomates confites , purée de patates douces

Ou



Coquelet désossé, farci aux champignons , sauce cèpes et poêlé de légumes anciens

Les desserts :



Nougat glacé et coulis de caramel

Ou



Tatin aux pommes et boule de glace vanille

***Pour les personnes souffrant d'allergies merci de nous contacter**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

TELEPHONE : Email :

Prix du repas par personne : 35€

Nombre de personnes : x 35 € = ...€

Règlement à effectuer à l'ordre de : Pont de Sorgo Philatélie

à adresser au plus tard le 12 octobre 2019 à :

Jacques DEVINE

453 Chemin Granges des Roues

84700 SORGUES

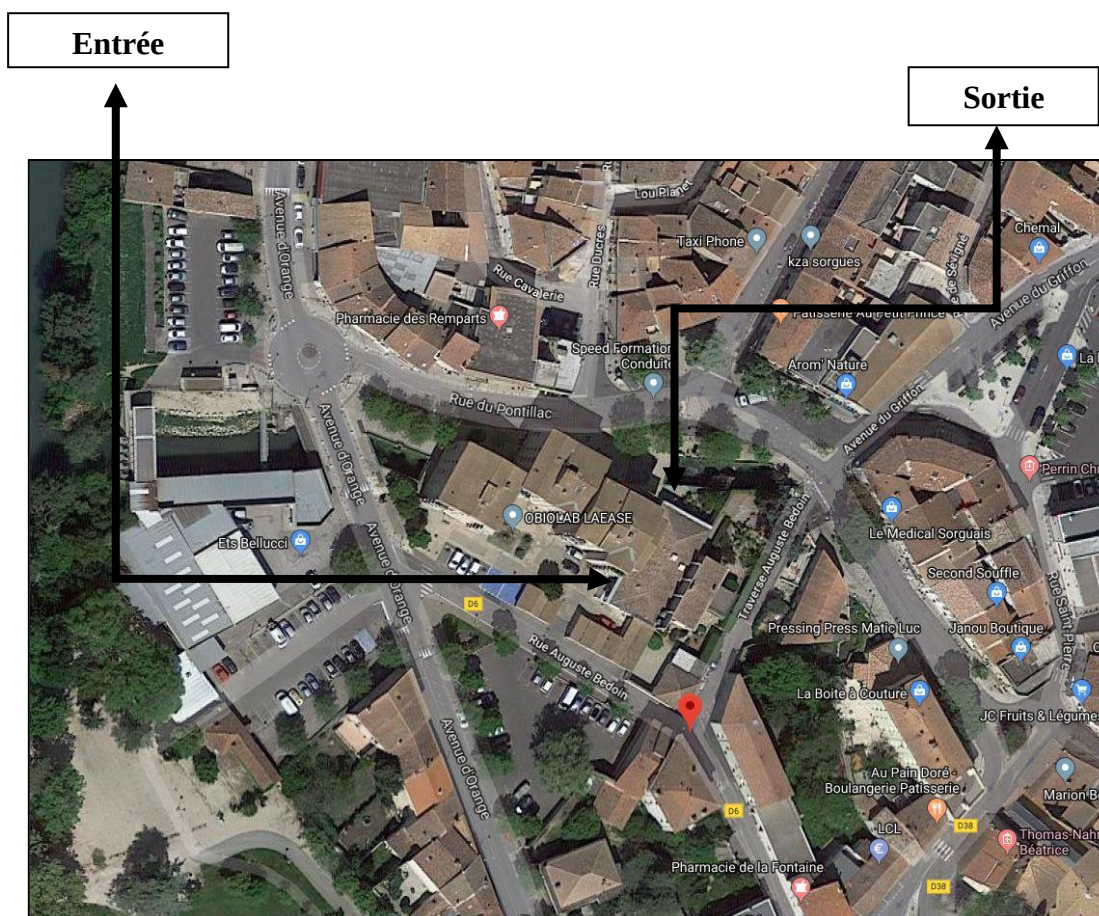


PONT DE SORGU PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2 & 3 novembre 2019

PLAN



Espace du Moulin
rue Auguste BEDOIN
84700 SORGUES



PONT DE SORGO PHILATELIE
GROUPEMENT PHILATELIQUE
Provence — Alpes — Côte d'Azur - Corse
2 & 3 novembre 2019



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

FICHE RECAPITULATIVE

Nom : Prénom:.....

Titres :

LISTE DES DOCUMENTS	Doc	€
<i>Demande participation (droit inscription adulte 10€)</i>		
<i>Passeport</i>		
<i>Carte de Membre en cours de validité</i>		
<i>Photocopie Plan et 1 ou 2 pages collections</i>		
<i>Bordereau Estimation Assurance</i>		
<i>Bordereau Estimation Dossier</i>		
<i>Souscription assurance</i>		
<i>Souscription récompense</i>		

REPAS		
<i>Repas Samedi</i>		
<i>Banquet de la Philatélie Samedi 20h30</i>		
<i>Repas Dimanche</i>		
	TOTAL	

Règlement à effectuer à l'ordre de : Pont de Sorgo Philatélie

à adresser au plus tard le 12 octobre 2019 à :
Jacques DEVINE
453 Chemin Granges des Roues
84700 SORGUES